L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

PARAIT, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

DIMANCHE, 23 SEPTEMBRE 1883.

Le traitement du diabète.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Séance du 28 août.

M. le docteur FÉLIZET a lu, il y a plusieurs mois déjà, à l'Académie de médecine de Paris, un mémoire relatant les succès qu'il avait obtenus par l'emploi du bromure de potassium dans le traitement du diabète. Au nom de la commission à laquelle cette communication a été renvoyée, M. Dujardin-Beaumetz donne lecture d'un rapport très circonstancié, rendant compte des résultats observés.

Cette méthode de traitement, déclare tout d'abord le rapporteur, est basée sur des vues théoriques, des faits expérimentaux et des observations cliniques. D'ailleurs, les différentes théories du diabète peuvent se ramener à trois principales : la théorie hépatico-intestinale ou alimentaire, la théorie hepatite proprement dite et enfin la théorie nerveuse. Toutes ces théories ont, en effet, une considération thérapeutique ; pour la première, nous avons l'ensemble des moyens diététiques, conseillés par le professeur Bouchardat. La théorie hépathique proprement dite peut revendiquer les médicaments qui agissent directement sur le foie, comme l'arsenic, le manganèse, etc. Enfin, la théorie nerveuse peut invoquer les médicaments nervius, et, à leur tête, le bromure de potassium.

Cette théorie nerveuse, comme cause de production du diabète, est indiscutable. Personne ne met en doute aujourd'hui que les perturbations violentes du système nerveux, les traumatismes ou émotions vives ne déterminent la glycosurie. Au point de vue expérimental, les lésions du quatrième ventricule, de la moelle et du cerveau provoquent le passage de la glycose dans les urines, mais cette glycosurie expérimentale est toujours passagère.

Quant aux observations cliniques, dans sa première communication, M. le docteur Felizet exposait quatre cas de diabète où il avait administré la bromure de potassium ; depuis sa communication, il a recueil i quatorze autres faits, où le bromure a fait disparaître la glycosurie. M. Hérard a observé des faits analogues, et M. Freyfus-Bonsa a recueilli trois observations à l'appui de cette médication.

Lorsqu'on examine ces cas de diabète, on voit qu'ils peuvent se présenter sous trois états différents : diabète léger, diabète de moyenne intensité, diabète grave, et cette distinction est basée non pas sur la quantité de glycose trouvée dans les urines, mais sur la persistance de la glycosurie après un traitement diabétique rigoureux. Car ce traitement alimentaire est la véritable pierre de touche du diabète, au point de vue du pronostic et du jugement.

Dans le diabète léger, la quantité de sucre peut atteindre 100 grammes par litre et même davantage ; mais sous l'influence d'un régime diététique bien ordonné, on voit disparaître, et cela avec une grande rapidité, le glycose des urines. Cette disparition est quelquefois définitive, mais le plus souvent la glycosurie réapparaît lorsque le malade se livre à des écarts de régime.

Dans le diabète de moyenne intensité, le régime alimentaire abaisse la quantité de sucre sans le faire disparaître complètement. Dans ces cas, les moyens pharmaceutiques ajoutés aux moyens hygiéniques peuvent encore amener la notable et même la disparition totale de la glycosurie.

Enfin, dans les diabètes graves, le régime alimentaire lui-même a peu d'influence, et, malgré la rigueur de ce régime, on voit le diabète rendre journellement de grandes quantités de sucre ; ici les effets thérapeutiques échouent le plus souvent.

Pour bien apprécier les effets de la médication bromurée, il faut maintenant se demander dans quel groupe on pourra placer les différents faits que M. Félizet a observés.

Il convient de remarquer tout d'abord que M. Félizet fait marcher de pair avec le traitement bromuré les exercices corporels, les ablutions, auxquels il ajoute quelques bains sulfureux, quinquina et fer ; que s'il ne suit pas rigoureusement les règles alimentaires données par Bouchardat, il n'en surveille pas moins l'alimentation de ses malades. Au milieu de ce traitement complexe, il est difficile de juger de l'action du bromure de potassium ; cependant, dans certains cas, ses effets sont très réels

Dans les diabètes de moyenne intensité, et même dans certains cas de diabète grave, le bromure de potassium, comme médicament s'ajoutant, augmente de beaucoup les résultats. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi, et dans trois cas de diabète intense que M. Dujardin-Beaumetz a pu observer il n'a obtenu aucun résultat, soit du bromure seul, soit du bromure associé aux moyens hygiéniques.

La médication bromurée offre des inconvénients que le docteur Félizet a signalés : elle produit souvent des effets dépassant la convenance, mais est-il absolument nécessaire d'associer à cette médication l'emploi des exercices corporels ; le docteur Félizet reconnaît au contraire, lorsqu'on prend quatre grammes de bromure de potassium, il faut une grande dépense pour ne laisser aux exercices de gymnastique. Cette dépression doit être encore bien plus considérable chez les diabétiques. On comprend facilement les effets du bromure en pareil cas, et ce n'est donc qu'avec la plus extrême prudence qu'il faut manier un pareil médicament.

Le docteur Félizet, qui emploie le bromure seul à la dose de 2 à 4 grammes par jour, espère qu'en substituant d'autres préparations bromurées on obtiendra les mêmes effets favorables sans les inconvénients de cette médication ; j'ai fait cette substitution et j'ai employé la solution de polybromure sans éviter l'action déprimante des sels de potasse.

En résumé, le bromure de potassium est une médication adjuvante dans le traitement du diabète, médication qui, et elle a des avantages, a aussi des inconvénients. Dans le cas de moyenne intensité et dans certains cas graves, en l'associant aux régimes diététiques et à la médication ordinaire, il peut faire disparaître la glycosurie, mais il adynamise forcément ; aussi doit-on se montrer très prudent dans l'administration de cet agent thérapeutique, n'user chez les diabétiques que nous présentent, par le fait même de leur mal, une dépression profonde de l'organisme.

Les courtes discussion qui a suivi la lecture de ce rapport n'a fait que confirmer les conclusions qui précèdent, grâce aux remarques présentées par MM. Bouchardat, Lunier, Hardy et Dujardin-Beaumetz. Quant à M. Rivord, il considère le bromure de potassium comme une des conquêtes des plus importantes dans la thérapeutique de cette affection.

L'Académie décide enfin le renvoi du mémoire de M. Félizet au comité de publication et invite le bureau à adresser une lettre de remerciements à l'auteur.

M. POLAILLON présente un malade auquel il a pratiqué avec succès la kélotomie pour la cure radicale d'une hernie non étranglée ne permettant l'usage d'un bandage et obligeant le malade à rester presque continuellement couché. Cette opération, rare en France, a pu réussir grâce aux nouveaux procédés opératoires pour la chirurgie de l'abdomen et aux méthodes de pansement aujourd'hui en usage.

Quelques observations sont échangées entre MM. Jules Guérin et Polaillon sur le mérite du procédé opératoire suivi dans cette circonstance : le premier préfère un procédé de sections multiples sous-cutanées qu'il a imaginé il y a plus de quarante ans.

M. LE DOCTEUR BURQ donne lecture de plusieurs documents complémentaires concernant la préservation cuprique à l'égard du choléra. Il a ouvert une enquête, par correspondance à Bornel et à Paris en personne, dans toutes les industries sur le métal dit *alfenide* qui, d'après M. Burq, ne contient jamais ni 90, ni 80, ni même 70 p. 100 de cuivre, comme l'a affirmé M. Bailly à la dernière séance, mais une moyenne de 55 à 65 p. 100.

Les renseignements n'étant pas encore complets, M. Burq remet à une séance ultérieure une réponse à ce sujet. En attendant, il apporte diverses constatations provenant d'un grand nombre de pays, et qui tendraient à prouver que partout où se trouvent soit des mines de cuivre, soit des ouvriers maniant le cuivre, l'immunité pour le choléra existe d'une manière constante pour les contrevenants. Ces documents sont transmis à la commission nommée à l'avant-dernière séance.

D'après le bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille, un nouvel explosif a été découvert par M. Nobel. Il est formé de 93 à 94 0/0 de nitro-glycérine et de 6 à 7 0/0 de coton asiatique soluble. Au moyen d'un tour de main, le mélange intime des deux substances donne un produit gélatineux soluble où l'huile explosible est complètement solidifiée.

Aussi, lorsque cet explosif appartienne aux dynamites, comme étant formé de nitro-glycérine, on peut le considérer comme un corps entièrement nouveau, n'ayant aucun similaire parmi les nombreuses compositions mises au service de l'industrie par la science moderne. Sa puissance dépasse légèrement celle de la nitro glycerine pure. Cette gomme explosive à l'instar des dynamites, brûle simplement au contact de la flamme et ne fait explosion que sous l'action d'un détonateur, c'est à-dire d'une capsule au fulminate de mercure.

Dans l'industrie, la gomme explosive remplace la dynamite avec avantage, toutes les fois qu'on a intérêt à obtenir un avancement rapide en diminuant le nombre des coups de mine. Mais c'est surtout à l'usage militaire que la dynamite-gomme paraît devoir convenir tout spécialement. En effet, la sensibilité des dynamites ordinaires et du cotonpoudre, n'en permet pas l'emploi pour le chargement des obus. La gomme explosive, mélangée d'une faible proportion de camphre, permet d'augmenter à volonté son insensibilité, et dans cet état, il paraît certain qu'on peut l'utiliser dans tous les usages militaires.

Il y a quelques jours, le navire autrichien *Cattenade*, du port de Trieste, capitaine Joseph Drascowich, allant à Bordeaux, prenait, à 50 milles de l'embouchure de la Gironde, un pilote de la station de Royan.

En montant à bord, le pilote fut reçu par la femme du capitaine, qui, depuis trois jours, faisait les fonctions de commandant. Son mari avait été pris subitement d'une maladie grave des yeux, et le second avait été débarqué sans avoir pu être remplacé. Notre pilote constata que, sous la direction de ce commandant de vingt-cinq ans, le navire avait parfaitement suivi sa route ; l'équipage entier, reconnaissant la capacité de la jeune femme, lui avait obéi aveuglément.

Une anecdote de l'enfance du comte de Chambord racontée par Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre tombe*. Au mois de mai 1833, Chateaubriand était venu visiter la famille royale au Hradschin de Prague. Le comte de Chambord, qui n'avait pas encore treize ans, et sa sœur questionnèrent comme des enfants leur hôte sur les serpents du Nouveau-Monde, sur le Niagara, puis enfin sur son voyage à Jérusalem. Ici, nous laissons la parole au conteur :

J'ai fait du mieux que j'ai pu un récit des Pyramides, du Saint-Tombeau, du Jourdain, de la Terre-Sainte. L'attention des enfants était émerveillée : Mademoiselle prenait dans ses deux mains son joli visage, les coudes presque appuyés sur mes genoux, et Henri perché sur un haut fauteuil remuait ses jambes ballantes.

Après cette belle conversation de serpents, de cataractes, de pyramides, de Saint-Tombeau, Mademoiselle m'a dit : "Voulez-vous me faire une question sur l'histoire ?—Comment, sur l'histoire ?— Oui, questionnez-moi sur une année, l'année la plus obscure de toute l'histoire, exécuté le XVIIIe et le XVIIIe siècles que nous n'avons pas encore commencés, et moi, s'écria Henri, j'aime mieux une année fameuse ; demandez-moi quelque chose sur une année fameuse.

Il était moins sûr de son affaire que sa sœur.

Je commençai par obéir à la princesse, et je dis : "Eh bien, Mademoiselle voudrait elle me dire ce qui se passait et qui régnait en France en 1001 ?

Voilà le frère et la sœur à chercher, Henri se pressant le toupet, Mademoiselle enfonçant son visage avec ses deux mains, jusqu'au fil ; ils fouillèrent, comme si ils jouait à *cache-cache*, puis elle découvre subitement sa mine jeune et gaie, sa bouche souriante, ses regards limpides : Elle dit la première : "C'était Robert qui régnait, Grégoire V était Pape, Hasile III Empereur d'Orient... —Et Othon III Empereur d'Occident," cria Henri, qui se hâtait pour ne pas rester derrière sa sœur, et il ajouta : "Veremond II en Espagne." Mademoiselle, lui coupant la parole, dit : "Et Robert en Angleterre." Les enfants se félicitèrent, ils se soutirent à cette honte..... avaient-ils de ces poisons inconnus à la science qui peut s'égarer sur les effets produits.

Alors l'accusation d'assassinat tombe d'elle-même.

Je ne m'y appresentais pas plus longtemps, car ce serait avoir l'air de douter du bon sens de la Cour !!!

Une pareille incertitude vous interdit tout arrêt de mort contre mon client.

Renvoyez-donc mon pauvre jeune homme à cette famille dans laquelle il allait entrer par un mariage..... car, sachez-le, il était fiancé depuis huit jours à la belle jeune fille qui a mis en vous tout son espoir et qui, par ma voix, vous crie en ce moment : "Rendez-moi Gustave!"

Cela récité, le jeune homme reprit son ton de voix habituelle pour demander à son père :

—Hein ! qu'en dis-tu ?

—Pas mal ; pas mal ! répondit le papa, seulement je trouve que tu t'oublie un peu à la péroraison.... Tu négliges les jurés, rien pour eux ; c'est un tort.... ils sont habitués, je dirai même qu'ils ont droit à la phrase de la fin.... phrase toujours stupide, mais toujours à sensation. Ainsi, moi, à ta place, après avoir parlé de cette jeune et belle fiancée qui espère que l'arrêt du procès du jury en prononcera d'une voix émue :

" Non ! non, messieurs les jurés, mon cœur me le dit d'avance, vous n'aurez pas la cruauté de briser une tête coupée dans une corbeille de mariage !!!!

—Tiens ! c'est une idée !

—Et, en plus, tu ajouterais : "... une corbeille fournie par les MAGASINS DU LOUVRE !" ce qui peut-être te procurerait "gratis" six bonnes paires de drap, dont cet établissement serait heureux de récompenser la réclame.

—Crois-tu ?

—Essaie toujours. Il n'y a jamais que les honteux qui perdent

EUGÈNE CHAVETTE.

Souvenir de Rossini à Toulon.

Le lendemain de la soirée aux Aygalades, il part pour Toulon en poste avec Georges Sand, Chopin et le docteur Cauvière. Toutes les portes s'ouvrent devant eux et bientôt on arrive à Rossini au beau gaillard au visage agréable, au maintien modeste.

Rossini lui demande de filer quelques sons.

—Je préférerais "filer", purement et simplement, fit observer le forçat en souriant.

Puis par un sentiment de délicate flatterie, il entonne d'une voix chaude, vibrante, l'entraînant "Salvez-moi ! de Guillaume Tell.

Rossini était enthousiasmé.

—Pour quelle cause êtes-vous ici ? demanda-t-il au bonnet vert.

—J'ai été condamné pour faux.

—Pour faux ?..... je vois avec plaisir que cela ne vous empêche pas de chanter juste. Voulez vous venir à Paris ?

—A Paris ! oui, mais....

—Oui, oui, à Paris. Je me charge de tout, si vous consentez à me signer un engagement ; je vous ferai gracier. Vous travaillerez votre voix pendant six mois ; après quoi, je vous ferai débuter au théâtre Feydeau.

Le forçat, un instant joyeux à l'aspect de cet horizon qui s'ouvrait devant lui, était redevenu triste.

— Eh bien ! vous hésitez, fit Rossini.

— Sans doute. Comment voulez-vous que je songe à me mêler à d'honorables artistes avec ce que je porte sur l'épaule

—Qu'avez-vous donc sur l'épaule ?

Voyez !

Et écartant sa casaque et sa chemise, le forçat mit à nu un chiffre dans lequel le fer rouge avait imprimé d'une façon indélébile, les terribles lettres : T. F.... "travaux forcés "

La marque n'était pas encore abolie.

Mais Rossini n'était pas homme à s'arrêter à ce détail :

—T. F....., mis c'est parfait au contraire ; mais c'est une vraie chance. Vous n'aurez pas le moins du monde à rougir devant les chanteurs.

— Comment, ils consentiraient à jouer avec un malheureux marqué T. et à TF.

Mais T. F.... cela veut dire au Théâtre Feydeau : de sulc ravir de cette particularité ; il y a même plus. Je ferai marqué les autres !

Le forçat fut emmené le lendemain après les formalités voulues et arriva tout joyeux à Marseille. Au moment de partir pour Paris, il tomba malade de la fièvre verole qui sévissait alors et il mourut à l'Hôtel des Empereurs, laissant Rossini désolé.

Ce maestro quitta Marseille et regagna la capitale avec Georges Sand, Chopin et Méry.

Si vous avez des mauvaises herbes qui persistent à pousser dans le gravier des allées de votre jardin, arrosez-les de pétrole, et elles ne tarderont pas à disparaître.

Le gazon qui pousse entre les pavés d'une cour peut être extirpé de la même manière.

Pour verser le pétrole, servez vous d'un tout petit arrosoir de serre.

"Un fait qu'on ignore généralement, lisons-nous dans le *Hong-Kong Daily Press*, c'est qu'on récolte dans l'Annam du coton excellent. Dans le rapport de M Kopsch [commissaire des douanes] sur le commerce de Pakhoï en 1882, il est fait mention de 1,500 picols de coton qui ont été importés d'Annam, cette année ; ce coton est d'une qualité supérieure et la quantité importée augmente, chaque année. On le préfère de beaucoup au coton de l'Inde."

Entendu sur l'impériale d'un omnibus.

Un jeune homme se tenait debout et s'appuyait à la balustrade.

Une "nouvel e-conche" monte, s'assied, tourne le jeune homme et un dit :

Assieds-toi donc, grande ancienne : si tu tombais et mais te tuais !

—Eh bien ?

—Ça nous retarderait.

Au nombre des projets de loi qui seront discutés par le Conseil fédéral allemand, à Berlin, pendant la session prochaine, il convient de signaler la loi sur les prises, en temps de guerre. D'après le projet de loi en question, la légalité d'une prise opérée, en temps de guerre, sera soumise à la compétence de tribunaux spéciaux.

Le siège de ces tribunaux, ainsi que la manière dont ils fonctionneront, dépendront de la décision de l'empereur d'Allemagne, seul.

Les villégiateurs ne sont pas plus tôt partis qu'ils le regrettent et maudissent les voyages, mais il est convenu que l'exclamation de Lord Palmerston :

—La vie serait parfaitement agréable, s'il n'y avait pas les plaisirs.

A la mairie du vingt-et-unième, à Paris :

Un gros petit bonhomme passu, ventru ayant l'aspect d'une gourde entre dans la salle des mariages tenant à son bras une grande fille, maigre, efflanquée, longue comme une perche et penchée comme la tour de Pise.

—Oh ! la ! s'écrie un gamin qui passe, un mariage d'insolation !

L'employé de l'octroi, en se rendant à son bureau, a l'habitude de donner tous les matins un coup à un des mendiants du pont des Arts.

Dernièrement, il s'aperçoit qu'il manque de monnaie et passe sans déposer son offrande.

Le lendemain, il donna son sou habituel.

—Pardon, fait le mendiant, vous me devez un sou d'hier.

Sur la plage.

Dans un cercle de dame on cause d'une aventure assez.... cavalière.

Une maman faitsigne à sa fillette (quatorze ans) de s'éloigner un peu.

—Oh ! maman, dit celle-ci d'un ton ingénu, laisse-moi écouter, dis, je t'en supplie.... Je te promets de ne pas comprendre un seul mot !

Toto, qui n'a pas sept ans, lit les journaux en cachette. Aussi, lui trouve-t-on une intelligence supérieure à son âge

Après un méfait quelconque, sa mère lui dit dernièrement

—Dieu te punira.

Toto, réfléchissant :

—Il n'y aurait aucun intérêt.

Le comble de l'ef roi pour un serrurier

Ouvrir une parenthèse.

L'innocence de Gustave.

(En voiture. Deux voyageurs, le père et le fils. Ce dernier doit le lendemain même, faire sa débuté d'avocat. Ainsi son père est il déjà inquiet à propos de ce lendemain.)

—Tu es bien certain, n'est-ce pas ? demande le papa, qu'au moment voulu tu ne te troubleras pas, et surtout, que tu ne perdras pas le fil de tes idées.

—Sois donc tranquille. Je connais mon affaire sur le bout du doigt et je l'ai apprise par cœur. Mon client sortira de là plus blanc que neige.....

—Ah bah ! fit le père d'un ton profondément étonné.

—Oui, oui, plus blanc que neige..... Le tribunal lui adressera même des excuses... j'entièrerai mieux qu'on acquitte, par correspondance à Bornel et à Paris en personne, dans toutes les industries sur le métal dit *alfenide* qui, d'après M. Burq, ne contient jamais ni 90, ni 80, ni même 70 p. 100 de cuivre, comme l'a affirmé M. Bailly à la dernière séance, mais une moyenne de 55 à 65 p. 100.

Les renseignements n'étant pas encore complets, M. Burq remet à une séance ultérieure une réponse à ce sujet. En attendant, il apporte diverses constatations provenant d'un grand nombre de pays, et qui tendraient à prouver que partout où se trouvent soit des mines de cuivre, soit des ouvriers maniant le cuivre, l'immunité pour le choléra existe d'une manière constante pour les contrevenants. Ces documents sont transmis à la commission nommée à l'avant-dernière séance.

D'après le bulletin de la Société scientifique et industrielle de Marseille, un nouvel explosif a été découvert par M. Nobel. Il est formé de 93 à 94 0/0 de nitro-glycérine et de 6 à 7 0/0 de coton asiatique soluble. Au moyen d'un tour de main, le mélange intime des deux substances donne un produit gélatineux soluble où l'huile explosible est complètement solidifiée.

Aussi, lorsque cet explosif appartienne aux dynamites, comme étant formé de nitro-glycérine, on peut le considérer comme un corps entièrement nouveau, n'ayant aucun similaire parmi les nombreuses compositions mises au service de l'industrie par la science moderne. Sa puissance dépasse légèrement celle de la nitro g ycerine pure. Cette gomme explosive à l'instar des dynamites, brûle simplement au contact de la flamme et ne fait explosion que sous l'action d'un détonateur, c'est à-dire d'une capsule au fulminate de mercure.

Dans l'industrie, la gomme explosive remplace la dynamite avec avantage, toutes les fois qu'on a intérêt à obtenir un avancement rapide en diminuant le nombre des coups de mine. Mais c'est surtout à l'usage militaire que la dynamite-gomme paraît devoir convenir tout spécialement. En effet, la sensibilité des dynamites ordinaires et du cotonpoudre, n'en permet pas l'emploi pour le chargement des obus. La gomme explosive, mélangée d'une faible proportion de camphre, permet d'augmenter à volonté son insensibilité, et dans cet état, il paraît certain qu'on peut l'utiliser dans tous les usages militaires.

Il y a quelques jours, le navire autrichien *Cattenade*, du port de Trieste, capitaine Joseph Drascowich, allant à Bordeaux, prenait, à 50 milles de l'embouchure de la Gironde, un pilote de la station de Royan.

En montant à bord, le pilote fut reçu par la femme du capitaine, qui, depuis trois jours, faisait les fonctions de commandant. Son mari avait été pris subitement d'une maladie grave des yeux, et le second avait été débarqué sans avoir pu être remplacé. Notre pilote constata que, sous la direction de ce commandant de vingt-cinq ans, le navire avait parfaitement suivi sa route ; l'équipage entier, reconnaissant la capacité de la jeune femme, lui avait obéi aveuglément.

Une anecdote de l'enfance du comte de Chambord racontée par Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre tombe*. Au mois de mai 1833, Chateaubriand était venu visiter la famille royale au Hradschin de Prague. Le comte de Chambord, qui n'avait pas encore treize ans, et sa sœur questionnèrent comme des enfants leur hôte sur les serpents du Nouveau-Monde, sur le Niagara, puis enfin sur son voyage à Jérusalem. Ici, nous laissons la parole au conteur :

J'ai fait du mieux que j'ai pu un récit des Pyramides, du Saint-Tombeau, du Jourdain, de la Terre-Sainte. L'attention des enfants était émerveillée : Mademoiselle prenait dans ses deux mains son joli visage, les coudes presque appuyés sur mes genoux, et Henri perché sur un haut fauteuil remuait ses jambes ballantes.

Après cette belle conversation de serpents, de cataractes, de pyramides, de Saint-Tombeau, Mademoiselle m'a dit : "Voulez-vous me faire une question sur l'histoire ?—Comment, sur l'histoire ?— Oui, questionnez-moi sur une année, l'année la plus obscure de toute l'histoire, exécuté le XVIIIe et le XVIIIe siècles que nous n'avons pas encore commencés, et moi, s'écria Henri, j'aime mieux une année fameuse ; demandez-moi quelque chose sur une année fameuse.

Il était moins sûr de son affaire que sa sœur.

Je commençai par obéir à la princesse, et je dis : "Eh bien, Mademoiselle voudrait elle me dire ce qui se passait et qui régnait en France en 1001 ?

Voilà le frère et la sœur à chercher, Henri se pressant le toupet, Mademoiselle enfonçant son visage avec ses deux mains, jusqu'au fil ; ils fouillèrent, comme si ils jouait à *cache-cache*, puis elle découvre subitement sa mine jeune et gaie, sa bouche souriante, ses regards limpides : Elle dit la première : "C'était Robert qui régnait, Grégoire V était Pape, Hasile III Empereur d'Orient... —Et Othon III Empereur d'Occident," cria Henri, qui se hâtait pour ne pas rester derrière sa sœur, et il ajouta : "Veremond II en Espagne." Mademoiselle, lui coupant la parole, dit : "Et Robert en Angleterre." Les enfants se félicitèrent, ils se soutirent à cette honte..... avaient-ils de ces poisons inconnus à la science qui peut s'égarer sur les effets produits.

Alors l'accusation d'assassinat tombe d'elle-même.

Je ne m'y appresentais pas plus longtemps, car ce serait avoir l'air de douter du bon sens de la Cour !!!

Une pareille incertitude vous interdit tout arrêt de mort contre mon client.

Renvoyez-donc mon pauvre jeune homme à cette famille dans laquelle il allait entrer par un mariage..... car, sachez-le, il était fiancé depuis huit jours à la belle jeune fille qui a mis en vous tout son espoir et qui, par ma voix, vous crie en ce moment : "Rendez-moi Gustave!"

Cela récité, le jeune homme reprit son ton de voix habituelle pour demander à son père :

—Hein ! qu'en dis-tu ?

—Pas mal ; pas mal ! répondit le papa, seulement je trouve que tu t'oublie un peu à la péroraison.... Tu négliges les jurés, rien pour eux ; c'est un tort.... ils sont habitués, je dirai même qu'ils ont droit à la phrase de la fin.... phrase toujours stupide, mais toujours à sensation. Ainsi, moi, à ta place, après avoir parlé de cette jeune et belle fiancée qui espère que l'arrêt du procès du jury en prononcera d'une voix émue :

" Non ! non, messieurs les jurés, mon cœur me le dit d'avance, vous n'aurez pas la cruauté de briser une tête coupée dans une corbeille de mariage !!!!

—Tiens ! c'est une idée !

—Et, en plus, tu ajouterais : "... une corbeille fournie par les MAGASINS DU LOUVRE !" ce qui peut-être te procurerait "gratis" six bonnes paires de drap, dont cet établissement serait heureux de récompenser la réclame.

—Crois-tu ?

—Essaie toujours. Il n'y a jamais que les honteux qui perdent

EUGÈNE CHAVETTE.

Souvenir de Rossini à Toulon.

Le lendemain de la soirée aux Aygalades, il part pour Toulon en poste avec Georges Sand, Chopin et le docteur Cauvière. Toutes les portes s'ouvrent devant eux et bientôt on arrive à Rossini au beau gaillard au visage agréable, au maintien modeste.

Rossini lui demande de filer quelques sons.

—Je préférerais "filer", purement et simplement, fit observer le forçat en souriant.

Puis par un sentiment de délicate flatterie, il entonne d'une voix chaude, vibrante, l'entraînant "Salvez-moi ! de Guillaume Tell.

Rossini était enthousiasmé.

—Pour quelle cause êtes-vous ici ? demanda-t-il au bonnet vert.

—J'ai été condamné pour faux.

—Pour faux ?..... je vois avec plaisir que cela ne vous empêche pas de chanter juste. Voulez vous venir à Paris ?

—A Paris ! oui, mais....

—Oui, oui, à Paris. Je me charge de tout, si vous consentez à me signer un engagement ; je vous ferai gracier. Vous travaillerez votre voix pendant six mois ; après quoi, je vous ferai débuter au théâtre Feydeau.

Le forçat, un instant joyeux à l'aspect de cet horizon qui s'ouvrait devant lui, était redevenu triste.

— Eh bien ! vous hésitez, fit Rossini.

— Sans doute. Comment voulez-vous que je songe à me mêler à d'honorables artistes avec ce que je porte sur l'épaule

—Qu'avez-vous donc sur l'épaule ?

Voyez !

Et écartant sa casaque et sa chemise, le forçat mit à nu un chiffre dans lequel le fer rouge avait imprimé d'une façon indélébile, les terribles lettres : T. F.... "travaux forcés "

La marque n'était pas encore abolie.

Mais Rossini n'était pas homme à s'arrêter à ce détail :

—T. F....., mis c'est parfait au contraire ; mais c'est une vraie chance. Vous n'aurez pas le moins du monde à rougir devant les chanteurs.

— Comment, ils consentiraient à jouer avec un malheureux marqué T. et à TF.

Mais T. F.... cela veut dire au Théâtre Feydeau : de sulc ravir de cette particularité ; il y a même plus. Je ferai marqué les autres !

Le forçat fut emmené le lendemain après les formalités voulues et arriva tout joyeux à Marseille. Au moment de partir pour Paris, il tomba malade de la fièvre verole qui sévissait alors et il mourut à l'Hôtel des Empereurs, laissant Rossini désolé.

Ce maestro quitta Marseille et regagna la capitale avec Georges Sand, Chopin et Méry.

Si vous avez des mauvaises herbes qui persistent à pousser dans le gravier des allées de votre jardin, arrosez-les de pétrole, et elles ne tarderont pas à disparaître.

Le gazon qui pousse entre les pavés d'une cour peut être extirpé de la même manière.

Pour verser le pétrole, servez vous d'un tout petit arrosoir de serre.

"Un fait qu'on ignore généralement, lisons-nous dans le *Hong-Kong Daily Press*, c'est qu'on récolte dans l'Annam du coton excellent. Dans le rapport de M Kopsch [commissaire des douanes] sur le commerce de Pakhoï en 1882, il est fait mention de 1,500 picols de coton qui ont été importés d'Annam, cette année ; ce coton est d'une qualité supérieure et la quantité importée augmente, chaque année. On le préfère de beaucoup au coton de l'Inde."

Entendu sur l'impériale d'un omnibus.

Un jeune homme se tenait debout et s'appuyait à la balustrade.

Une "nouvel e-conche" monte, s'assied, tourne le jeune homme et un dit :

Assieds-toi donc, grande ancienne : si tu tombais et mais te tuais !

—Eh bien ?

—Ça nous retarderait.

Au nombre des projets de loi qui seront discutés par le Conseil fédéral allemand, à Berlin, pendant la session prochaine, il convient de signaler la loi sur les prises, en temps de guerre. D'après le projet de loi en question, la légalité d'une prise opérée, en temps de guerre, sera soumise à la compétence de tribunaux spéciaux.

Le siège de ces tribunaux, ainsi que la manière dont ils fonctionneront, dépendront de la décision de l'empereur d'Allemagne, seul.

Les villégiateurs ne sont pas plus tôt partis qu'ils le regrettent et maudissent les voyages, mais il est convenu que l'exclamation de Lord Palmerston :

—La vie serait parfaitement agréable, s'il n'y avait pas les plaisirs.

A la mairie du vingt-et-unième, à Paris :

Un gros petit bonhomme passu, ventru ayant l'aspect d'une gourde entre dans la salle des mariages tenant à son bras une grande fille, maigre, efflanquée, longue comme une perche et penchée comme la tour de Pise.

—Oh ! la ! s'écrie un gamin qui passe, un mariage d'insolation !

L'employé de l'octroi, en se rendant à son bureau, a l'habitude de donner tous les matins un sou à un des mendiants du pont des Arts.

Dernièrement, il s'aperçoit qu'il manque de monnaie et passe sans déposer son offrande.

Le lendemain, il donna son sou habituel.

—Pardon, fait le mendiant, vous me devez un sou d'hier.

Sur la plage.

Dans un cercle de dame on cause d'une aventure assez.... cavalière.

Une maman faitsigne à sa fillette (quatorze ans) de s'éloigner un peu.

—Oh ! maman, dit celle-ci d'un ton ingénu, laisse-moi écouter, dis, je t'en supplie.... Je te promets de ne pas comprendre un seul mot !

Toto, qui n'a pas sept ans, lit les journaux en cachette. Aussi, lui trouve-t-on une intelligence supérieure à son âge

Après un méfait quelconque, sa mère lui dit dernièrement

—Dieu te punira.

Toto, réfléchissant :

—Il n'y aurait aucun intérêt.

Le comble de l'ef roi pour un serrurier

Ouvrir une parenthèse.

Tout le monde sait que le comte de Chambord était atteint d'une très forte claudication ; mais beaucoup de personnes ignorent dans quelle circonstances dans lesquelles est lieu l'accident qui le fit boiter toute sa vie. Voici en quels termes le comte de Chambord le raconte lui-même dans une lettre qu'il adressa deux jours après cet événement, c'est-à-dire le 30 juillet 1841, à Mgr Frayssinous, son ancien précepteur.

"Mon cher évêque,

"Je ne veux p s que vous appreniez par les journaux l'épreuve que le ciel vient de m'envoyer et qu'il me fera la grâce de supporter avec courage. Mercredi dernier, 28 juillet, dans une de mes courses à cheval, comme vous savez que j'ai coutume d'en faire trois ou quatre fois la semaine, mon cheval, effrayé par une charrette, s'est cabré, et se renversant sur moi, m'a cassé la cuisse gauche. La fracture a été réduite aujourd hui par le docteur Boogon et Watman, un des premiers chirurgiens de Vienne, et on me maintenant la certitude que ce grave accident n'aura nas de suite fâcheuses. Dieu soit béni ! j'ai beaucoup souffert ; je souffre encore beaucoup. Mais notre Seigneur a souffert plus que moi. Cette pensée me soutient et me ranime au plus fort de ma douleur. C'est vous, mon cher évêque, qui avez imprimé au fond de mon cœur ces sentiments de foi où je puise la force dont j'ai besoin en cette triste circonstance. Je vous remercie de toute mon âme. Ne vous tourmentez pas, je vous en prie. Demandez-en à Dieu une bonne provision, et tout ira bien."

Le comte de X..... est gravement malade. Sa concierge en paraît affligée.

—Monsieur ne va pas bien, dit-elle à une amie, mais que d'honneurs on lui rend ! Hier, il est venu pour le voir, l'ambassadeur d'*Autruche* et l'once du Pape.

Trop de statues ! trop de bustes ! crie-t-on aujourd'hui de tous côtés. Le fait est qu'on se rattrape.

Au siècle dernier, on n'était pas chose facile que de dresser sur les places publiques des statues aux grands hommes.

En 1773, la Comédie-Française proposa d'élever une statue à Molière.

"Ce jour (15 février), lit-on sur le registre de MM. les comédiens du roi, le sieur Lekain, l'un de nos camarades, a demandé qu'il lui fût permis d'exposer à l'assemblée ce qu'il avait imaginé pour honorer la mémoire de Molière et consacrer son contentement par un monument qui fût convaincre la postérité de la vénération profonde que nous devons avoir pour le fondateur de la vraie comédie et qui n'eu est pas moins reconnaissable à nos yeux comme le père et l'ami des comédiens. Après quoi, il nous a représenté qu'il estimait convenable et honorable d'annoncer ce même jour public et de mettre ver dans les journaux que le bénéfice entier de la première représentation de *l'Assemblée*, qui sera jouée mercredi, 17 courant, pour célébrer le centenaire de Molière, sera consacré à élever une statue à la mémoire de ce grand homme."

Hélas ! la recette fut insuffisante, le public fut la sourde oreille, et Molière attendit sa statue jusqu'au 15 janvier 1843

Voici, dit le *Figaro*, un sujet de l'attitude que, dans les circonstances actuelles, le prince Napoléon serait disposé à prendre, des renseignements que nous avons tout lieu de croire puisés à bonne source.

Le candidat qu'il tiendra sera subordonné à celle que tiendra M. le comte de Paris

Si M. le comte de Paris ne fait rien, le prince ne fera rien.

"Ce serait, aurait il dit à un de ses amis, répondre à une lettre qui n'est pas arrivée."

Si M. le comte de Paris lance un manifeste, naturellement le prince sera amené à lui opposer un manifeste.

S'il penche vers la droite, le prince Napoléon ira vers la gauche.

Si M. le comte de Paris prend pour programme le testament du duc d'Orléans, son père, le prince ira, s'il le fait, jusqu'au socialisme. Il n'est, dans tous les cas, pas disposé à attenuer son manifeste du mois de janvier dernier

Il y a, dans le groupe jérômiste, un certain nombre d'individus qui organisent des réunions publiques. Mais le prince est étranger à toute cette agitation et à l'occasion il est disposé à désavouer les organisateurs de ces réunions.

Deux provinciaux passent rue Richelieu.

—Les grands hommes, fait l'un, à qui on s'sert ?

—C'est vrai, murmure l'autre, regarde Molière !..... il en est fait une fontaine !

Pendant l'année 1882 il est entré à Paris 17,408,737 k. de beurre ; 21,074,336 k. de fils (un compte vingt millions par kilog) ; 5,464,578 k. de fromages de toute espèce.

Un joli mot de M. Chevreul, directeur du Muséum d'histoire naturelle, qui le septembre est entrée dans sa 98ème année.

Il recevait ce jour-là, la visite d'un chimiste étranger qui, grand admirateur de notre vieux savant, lui dit en entrant :

—Monsieur Chevreul, je suis venu de Londres exprès pour vous voir.

—A tous, mon jeher confrère, répondit en souriant le vieillard, avouez que je vous en allais le temps

---

On plaidait, à la cinquième chambre, à Paris, une